

**REGLEMENT DU JEU****« Jeu Facebook Calipage : 10 pack rentrée à gagner ! »****ARTICLE 1**

La société ADVEO France S.A.S, Société par Actions Simplifiées, au capital de 62.303.000€, ayant son siège social à Paris Nord II – 47, allée des Impressionnistes – B.P. 50402 – 95943 Roissy CDG Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 538 851 205, organise du 18 au 21 juin 2018 un jeu gratuit sans obligation d'achat sur la page Facebook de Calipage - Officiel France.

Ce jeu est intitulé « Jeu Facebook Calipage : 10 pack rentrée 2018 ! ».

Il est réservé à toute personne majeure résidant en France métropolitaine et DOM/TOM, à l'exception des salariés de la société ADVEO et des sociétés clientes de ADVEO qui participent à l'opération, ainsi que leur famille.

**ARTICLE 2**

Le jeu est annoncé, dans une publication du 18 juin, sur la page Facebook Calipage – Officiel France, dans laquelle est indiqué la marche à suivre pour participer au jeu.

**ARTICLE 3**

Ce jeu est limité à une participation par foyer (même nom et/ou même adresse) pendant toute la durée de l'opération.

Tout mineur désirant participer au jeu devra, au préalable avoir obtenu l'autorisation écrite de l'un de ses parents ou tuteurs.

**ARTICLE 4 : Déroulement du jeu**

1/ Le participant commente la publication du jeu concours avant le 21 juin à 22h30.

2/ Le tirage au sort aura lieu le 22 juin 2018 parmi l'ensemble des participants au jeu. Il désignera les 10 gagnants de la dotation.

3/ Les gagnants seront prévenus directement par message privé par le Community Manager, administrateur de la Page Facebook Calipage – Officiel France. Les prix seront expédiés par voie postale en France métropolitaine et DOM/TOM.

**ARTICLE 5 : Dotation**

**Ce jeu est doté de 10 packs composés d'un sac à dos Calipage et d'une mini trousse, d'une valeur de 27,90€ttc.**

Valeur globale de la prime : 279 € TTC

Les gagnants des lots ne peuvent demander l'échange de leur lot contre sa valeur en espèces ou son remplacement contre un autre lot.

**ARTICLE 6**

Le règlement complet du jeu est consultable sur le site web de Calipage dans la rubrique « Actualité Calipage » <https://www.calipage.fr/decouvrir-calipage/10-les-actualites-calipage.html>

**ARTICLE 7 : Consultation de la liste des gagnants.**

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite relative aux modalités du jeu, à l'interprétation du règlement, au tirage au sort ayant déterminé les gagnants, à la liste des gagnants.

La liste des gagnants pourra être consultée 15 jours après la date de clôture du jeu et pendant un délai de 2 mois maximum après la date de clôture du jeu aux heures ouvrables (du lundi au vendredi) à l'adresse suivante : ADVEO France – Département Calipage - Paris Nord II – 47, allée des Impressionnistes – 95943 Roissy CDG.



Dans un souci de confidentialité, il ne sera fait aucun envoi, ni aucune communication téléphonique de la liste des gagnants.

#### **ARTICLE 8**

La société organisatrice ne saurait être responsable dans l'hypothèse où ce jeu viendrait à être annulé pour cause de force majeure.

La société organisatrice se réserve le droit d'arrêter à tout moment le jeu, et ceci sans que les participants puissent se prévaloir d'un dommage moral ou financier.

#### **ARTICLE 9**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement complet. Les contestations et réclamations relatives à ce jeu ne seront pas prises en compte passé un délai d'un mois après la clôture.

#### **ARTICLE 10**

Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations le concernant auprès de : ADVEO France – Département Calipage - Paris Nord II – 47, allée des Impressionnistes – 95943 Roissy CDG.

RGPD : Les coordonnées des participants pourront être collectées dans le cadre de ce jeu concours (nom, prénom, adresse mail, adresse postale). En participant à ce jeu, les utilisateurs y consentent.

Les données seront stockées de manière sécurisée chez ADVEO, pour les besoins du jeu, pour un délai 2 mois suivant le tirage au sort.

ADVEO a pris connaissance de la politique RGPD de Facebook dont le lien figure ci-après :

<https://www.facebook.com/business/gdpr>

Politique de Confidentialité / Protection des données personnelles / Charte relative à la vie privée (RGPD) disponible sur le site Calipage.fr sur <https://www.calipage.fr/decouvrir-calipage/26-mentions-legales>